

## CONFÉRENCES

- **Alyette Degrâces**  
Auteur  
« *Bija Mantra* »  
« *Asana et Yoga Sutra* »
- **Chantal Hérault**  
Sage Femme  
« *le Périnée* »
- **Anne Béatrice Leygues**  
Ostéopathe, Praticienne  
« *La colonne vertébrale, axe postural, anatomie appliquée et grands principes* »  
« *Notions de points fixes et points mobiles dans la pratique posturale* »
- **Martine Roubinet**  
Vice Présidente FFHY  
« *Du symbole à la tradition, de la parole à la transmission* »

## PRATIQUES

- **Joëlle BOIX**
- **Géraldine FONS**
- **Chantal HERAULT**
- **Martine ROUBINET**
- **Gisèle VALADE**

## PROGRAMME

Sous la direction de la vice présidente **Mme Martine Roubinet**, ce stage thématique se déroulera **du jeudi 25 octobre 2018 à 14h30 au dimanche 28 octobre 2018 à 10h30**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne. Il abordera plus particulièrement **la Pratique Posturale**.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants, des séances de pratique de Hatha Yoga spécialisées et classiques. Elles seront conduites par des enseignants d'expérience reconnue. Des plages horaires seront consacrées à des ateliers d'échanges.



### PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF

06h30 : Pratique posturale  
08h15 : Pause / Petit-déjeuner  
09h00 : Conférence spécialisée  
10h45 : Pratique spécialisée  
12h30 : Pause / Déjeuner  
14h30 : Conférence spécialisée  
16h15 : Ateliers  
17h45 : Pratique  
19h10 : Dîner / Pause  
20h30 : Libre / Soirée culturelle

**SOIRÉE CULTURELLE**  
**Vendredi 26 octobre à 20h30**  
**Danse indienne**  
**Flora Devi (Association Anjali)**

Ce programme est non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications. Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

## CONDITIONS GÉNÉRALES



### INSCRIPTION AU STAGE

Date limite d'inscription : **Vendredi 28 septembre 2018**  
Après cette date et au plus tard le **28 septembre 2018**, consulter le secrétariat de la FFHY. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Règlement à l'inscription  
(à l'ordre de la FFHY)

**300 € pour les adhérents**  
**332 € pour les non adhérents**



### RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT

Procéder au règlement de **280 €** en chambre double, **315 €** en chambre simple (montant total de l'hébergement en pension complète). Possibilité de payer par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement bancaire (voir n° IBAN sur le bulletin d'inscription).



### ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et uniquement au secrétariat de la FFHY.

Stage : pour toute annulation/désistement avant le 25 septembre 2018 la somme de 32 € sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit 268 € sera remboursé. En cas d'annulation après le 25 septembre 2018, le remboursement sera de 50% de la somme versée (150 €). Aucune dérogation ne sera accordée.

Hébergement : en cas d'annulation après le 25 septembre 2018, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA.



### RGPD

Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la FFHY.

En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### LIEU ET ADRESSE DU STAGE

Azureva Vacances Cap d'Agde

4, avenue de la Butte

34300 AGDE

Tél : 04 67 01 86 86



### DATES ET HORAIRES

Accueil des participants le **jeudi 25 octobre à partir de 10h**

Ouverture du stage le **jeudi 25 octobre à 14h30**

Fermeture du stage le **dimanche 28 octobre à 10h30**

### FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité du stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil (Règlement par chèque ou par virement).

- Participation au stage : **300 €**
- Participation au stage / non-adhérent : **332 €**

### HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas du jeudi midi au petit déjeuner du dimanche - le linge de toilette est fourni.

(Règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)

Hébergement : **280 €** / chambre double et **315 €** / chambre simple

### RESTAURATION

La restauration est assurée par le village vacances AZUREVA

### INSCRIPTION : voir bulletin ci-joint

### ACCÈS

En train : Gare SNCF Cap d'Agde. Le lieu d'hébergement est à 8km de la Gare. Le centre Azureva est accessible depuis la gare d'Agde, en transport en commun (bus 4)

En voiture : Depuis Béziers : prendre la D612 jusqu'à Agde, prendre la sortie D32E10

## PLAN



**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE Hatha Yoga**

### Inscription

7 rue de Plaisance

75014 Paris

☎ 01 45 44 02 59 ✉ [camille.simsek@ffhy.fr](mailto:camille.simsek@ffhy.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« L'enseignement du yoga traditionnel »

Fondée par Shri Mahesh



**« LES FONDAMENTAUX DES  
TECHNIQUES POSTURALES »  
du 25 au 28 octobre 2018  
Cap d'Agde (34)**

Brochure et bulletin téléchargeables sur :

[www.ff-hatha-yoga.com](http://www.ff-hatha-yoga.com)

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le n° W751014265.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 44664 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SIRET : 30214866300032 - Code NAF : 9499Z